

Rapport annuel 2022

ASSEMBLEE GENERALE 2023



Association parentale au service du handicap



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente - Parent : Chantal ETIENNE

Vice-Président - Parent : Jean-Paul MERCHIER

Trésorier - Ami : Jean-Claude MOUREY

Trésorier Adjointe - Parent : Evelyne GAROT

Secrétaire - Parent : Olivier BOISSONNOT

Secrétaire Adjoint- Ami : Yves CAZAUX

LES ADMINISTRATEURS

Référent du Pôle Enfance - Parent : Didier BERTRAND

Référent du Pôle Travail Adapté – Parent : Joël CHEVOLEAU

Référent du Pôle Habitats et Vie Sociale - Parent : Patrick MARTINI

Déléguée à l'Action Associative – Parent : Marie-Ange LEBLANC

Administratrice - Parent : Christine CLERGEAUD

Administratrice - Parent : Monique DUPONT-CUISINIER

Administratrice - Parent : Annick DUPUIS

Administratrice - Parent : Jeanine LAGARDE

Administrateur - Parent : Frédéric LAUGEAY

Administrateur - Parent : Albert MARTIN

Administrateur - Ami : Jean-François BASSALER

Administratrice - Amie : Francette CORNEILLE

Administratrice - Amie : Jacqueline MOHABEER

Administratrice - Amie : Valérie TALBOT

Administratrice – Personne accompagnée : Sabrina MACOUIN

Administrateur - Bienfaiteur : Jean-Luc EXCOUSSEAU (M.G.E.N)

Administrateur - Bienfaiteur : Claude BELLIN (Harmonie Fonction Publique)

Administrateur - Bienfaiteur : Alain BARRAUD (M.G.P.T.T)

Administrateur - Bienfaiteur : Blandine FARREL (Autisme France)



AVANT PROPOS

2022 a été synonyme de sortie progressive des contraintes liées à la crise sanitaire de la COVID et, aujourd'hui, nous pouvons enfin tous nous retrouver à cette AG sans préoccupation sanitaire majeure.

En 2022, nous avons, comme à notre habitude, relevé de nombreux défis dans un contexte plutôt préoccupant lié à une pénurie de professionnels du secteur médico-social. Nous continuons à déplorer la non-revalorisation et la non-reconnaissance de tous les métiers de l'accompagnement. Des négociations sont toujours en cours !!! Pendant ce temps, nous avons des difficultés de recrutement qui peuvent déstabiliser l'organisation de nos établissements. Je tiens à rendre hommage aux professionnels de l'AC toujours disponibles pour assurer une continuité qualitative de l'accompagnement.

Nous sommes conscients de la nécessité des évolutions sociétales surtout quand elles renforcent le pouvoir d'agir des PH. Cependant, nous constatons des budgets en décalage qui nous obligent à avoir, de plus en plus, recours à nos fonds propres si nous voulons offrir un accompagnement digne à nos enfants. A titre d'exemples, le CA a validé l'utilisation de nos fonds propres pour la rénovation de l'ESAT de Saint-Claud, de l'EA, de la résidence des Côtes... il a aussi décidé de participer à hauteur de 50 % aux frais de transport collectif des Travailleurs pour les rapprocher du statut des Salariés. Nous continuons également à financer des chèques vacances en reconnaissance de l'investissement des travailleurs d'ESAT. Nous attendons beaucoup du plan de transformation des ESAT, décret du 13/12/2022...

Toutes les associations charentaises du secteur médico-social connaissent les mêmes difficultés et comme ce n'est qu'ENSEMBLE QUE NOUS SOMMES PLUS FORTS, nous avons ENSEMBLE réfléchi à la création d'une « association d'associations » nommée ECOH (Entente Charentaise des Opérateurs du Handicap) qui aurait vocation à porter des projets et dispositifs ou/et de mutualiser des ressources. Elle sera opérationnelle en 2023.

Je terminerai le récapitulatif non exhaustif de nos « désagréments » par une situation imprévue qui a eu lieu au mois de mai 2022 et qui aurait pu avoir des conséquences graves sur notre association : une attaque de nos systèmes informatiques ! Le service informatique s'est



heureusement très rapidement mobilisé et a pu stopper la progression du virus qui avait cependant infecté la plupart de nos serveurs de données. Nous avons eu recours à un prestataire informatique pour reconstruire progressivement notre système. Cet épisode malheureux nous a permis de renforcer la sécurité.

Malgré tout et comme à son habitude, l'ADAPEI Charente a poursuivi ses engagements pour toujours mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous avons accentué la participation de toutes les parties prenantes à des réflexions, actions concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi par exemple, le Pôle Hébergement qui est devenu aujourd'hui le Pôle HVS, a réuni personnes accompagnées, familles, professionnels dans une commission Vieillesse. Une réflexion dense avec des propositions de solutions adaptées à mettre en œuvre. Nous avons également relancé la Démarche Qualité. Madame OBIN, recrutée comme responsable du service, a développé très rapidement et en associant toutes les parties concernées, des procédures relatives à de nombreux axes tels que liste d'attente, règlement de fonctionnement des CVS...

Mais, Chers Parents, je reconnais que tout n'est pas parfait ! Soyez assurés que chaque action engagée répond à notre volonté d'aller de l'avant, à une volonté d'inclusion et d'autodétermination des personnes en situation de handicap ... seulement si elles le souhaitent, si elles le peuvent. Chacun a droit à un accompagnement personnalisé car chacun est unique !

Nous avons besoin de tous pour faire progresser la cause du handicap ! Nous savons pouvoir compter sur l'écoute bienveillante de nos financeurs, le CD et l'ARS, sur l'engagement de nos partenaires et des acteurs locaux. Je les en remercie tous car les enjeux auxquels nous faisons face nécessitent une mobilisation collective et une coopération entre tous les acteurs !

Un remerciement particulier aux bénévoles, toujours présents en toute discrétion aux différentes activités proposées par l'action associative.

Je n'oublie pas les parents engagés dans des fonctions associatives. Ce sont les administrateurs mais aussi les parents référents de Pôle, messieurs MARTINI, CHEVOLEAU, BERTRAND. Ces derniers ont embrassé cette fonction avec beaucoup de conviction et sont vos interlocuteurs privilégiés. Vous les avez certainement rencontrés lors de réunion. Je vais leur donner la parole pour qu'ils se présentent et évoquent très brièvement cette année 2022 dans leur pôle respectif.

Je terminerai par cette phrase de Stephen Hawking qui résume parfaitement notre objectif à tous :

« Le handicap ne peut pas être un handicap ! »

Rédigé par Madame Chantal ETIENNE



SOMMAIRE

L'ASSOCIATION ET SES VALEURS	6
RAPPORT D'ACTIVITE.....	7
DIRECTION GENERALE	7
RESSOURCES HUMAINES	11
POLE ENFANCE	13
POLE HABITATS ET VIE SOCIALE	17
POLE TRAVAIL ADAPTÉ	22
RAPPORT DE GESTION	25
ACTION ASSOCIATIVE	26
NOTE D'ORIENTATION	28



L'ASSOCIATION ET SES VALEURS

50 D'EXPERIENCE DANS LE CHAMP DU HANDICAP

L'association accompagne environ 1200 personnes et compte plus de 650 salariés. Elle constitue à ce jour le premier gestionnaire d'établissements et services dédiés aux personnes en situation de handicap, en Charente.

UNE OFFRE ETOFFEE AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Elle accompagne des enfants atteints de déficiences intellectuelles et de troubles psychiques, elle offre des solutions d'hébergement et de travail adapté pour des adultes handicapés, elle accueille des personnes handicapées fortement dépendantes.

UNE VRAIE PRESENCE DE PROXIMITE

L'association est ainsi présente au plus près des personnes accueillies, sur les territoires d'Angoulême, de Rouillac, de Chalais, de Ruffec, de Confolens, de Saint-Claud et d'Abzac.

UN SYSTEME DE VALEURS UNIQUE

L'ADAPEI Charente est une association loi 1901, sans but lucratif, dirigée par des administrateurs bénévoles, avec l'appui d'une structure administrative composée de professionnels.

L'ENGAGEMENT QUALITE

Soumise à des agréments, l'ADAPEI Charente s'inscrit dans une démarche qualité rigoureuse, pilotée par les services de son siège social.

L'APPARTENANCE A UN RESEAU

L'ADAPEI Charente est affiliée aux Fédérations UNAPEI (Défense des usagers et de leur famille) et NEXEM (Organisation professionnelle destinée aux acteurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire)



RAPPORT D'ACTIVITE

DIRECTION GENERALE

ORGANISATION DE L'ADAPEI CHARENTE

ETABLISSEMENTS ET SERVICES : UNE ORGANISATION PAR POLE

- ❖ Pôle Enfance : Sébastien MOTARD
- ❖ Pôle Hébergement : Jean-Claude SOULET
- ❖ Pôle Travail adapté : Nathalie DENIER

LE SIEGE SOCIAL : 7 UNITES FONCTIONNELLES AU SERVICE DE L'ORGANISATION

- Direction des ressources humaines : Vanessa THUILLIER
- Direction administrative et financière : Florent POBEL
- Communication : Justine AGUINET
- Systèmes d'information : Olivier DAGRON
- Hygiène, sécurité et conditions de travail : Virginie TALBOT
- Achats, Immobilier : Thomas RAULT
- Qualité : Géraldine OBIN
- Sport et loisirs : Xavier LEGER

LES AVANCEES MARQUANTES DE 2022

Gestion de la sortie de crise épidémique

Accompagnement du processus de retour à la normale, dans un contexte délicat.

Redéfinition des projets de pôles et des CPOM

Déclinaison du Projet Associatif Global 2021-2025 en projets de pôle, et traduction dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.



Consolidation des plateformes de services

Solidification des quatre plateformes de service départementales (PCPE, DEA, PCO-TND, Handicap Rare).

Projet de déploiement d'une Communauté 360

Positionnement sur un Appel à Manifestation d'Intérêt visant l'implantation en Charente d'une communauté d'expertise mobilisable par les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Participation à la gouvernance autisme départementale

Intégration du groupe dédié à la définition d'une stratégie en faveur de l'accompagnement des personnes autistes en Charente et de l'amélioration des dispositifs.

Soutien au Pôle Travail Adapté

Appui au pôle et aux établissements impactés par l'absence prolongée de la directrice de pôle et de directeurs d'établissements.

Relance de la démarche qualité

Positionnement d'un nouveau modèle et d'un système rénové mieux enraciné et davantage tourné vers l'utilisateur.

Préparation de l'évaluation des établissements

Projection des établissements et services dans le processus d'évaluation rénové et la programmation associée.

Programme Numérique en Santé

Poursuite de la démarche de modernisation du dossier numérique de l'utilisateur et obtention d'une enveloppe complémentaire, pour permettre de prolonger le chantier.

Gestion des achats en contexte inflationniste

Optimisation des contrats d'énergie, visant à limiter les effets de l'inflation pour les établissements.

Plan de communication

Elaboration d'un plan déterminant les objectifs et les priorités de l'association en matière de communication.

Site Intranet et outils de communication

Mise en ligne d'un nouveau site Intranet et développement de nombreux outils de communication (livrets et sites internet des plateformes de services, flocage des véhicules d'ESAT, fiches établissements, affiches...)

Sécurisation des systèmes d'information

Rétablissement des systèmes et renforcement de la protection à la suite d'une importante attaque informatique.

Revalorisations salariales



Elargissement des revalorisations Segur et Laforcade aux salaires éducatifs. Mobilisation de l'association en faveur d'une extension des mesures à l'ensemble du personnel.

Déploiement de COORHEA

Participation de l'association à l'implantation d'une coopérative d'emploi temporaire associative en Charente.

60 ans de l'association

Célébration de l'anniversaire de l'ADAPEI Charente, honoré notamment au travers d'une fête organisée par l'Action Associative au château de la Mercerie avec le concours des établissements et de nombreux partenaires.

Projet départemental d'association d'associations

Elaboration d'un projet d'association, réunissant les gestionnaires associatifs charentais d'établissements et services pour personnes en situation de handicap.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Projet de réorganisation associative

Initiation d'une réflexion visant à interroger l'organisation de l'association et ses possibilités d'évolution.

Déploiement de la Communauté 360

Mise en service de la Communauté, dont l'objet est d'aider au soutien des parcours des personnes en situation de handicap.

Projet de création de places de SAMSAH Autisme

Réponse à l'appel à projet du département et de l'ARS, et proposition de positionnement de 4 places de SAMSAH sur la Résidence Mosaïque.

Préfiguration de l'accueil de répit EEAP

Création d'un accueil de répit sur le site de la MAS, destiné à accueillir des enfants polyhandicapés. Candidature à un appel à manifestation d'intérêt afin d'étendre la capacité d'accueil.

Développement de l'offre d'Habitat Inclusif

Lancement de projets complémentaires sur de nouveaux territoires (Terres de Haute Charente, Ruffec, Chalais).

Cpom Habitats et Vie Sociale

Élaboration d'un projet de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour le Pôle dans la perspective des négociations à conduire avec le département.

Intégration du plan de transformation des ESAT

Intégration progressive des mesures liées aux évolutions règlementaires - implication des usagers, évolution du statut, intégration en milieu ordinaire.



Evaluations externes

Initiation de la démarche d'évaluation externe des établissements et services sur la base du référentiel has.

Centralisation des contrats de maintenance

Etablissement d'un contrat de maintenance paramétrable commun à l'ensemble des établissements

Renégociation des contrats de restauration et de nettoyage

Renouvellement des contrats établis dans une logique de soutien de la qualité des prestations, et de maîtrise des coûts.

Projet de restauration Sud-Charente

Lancement d'un chantier de refonte du modèle de restauration des établissements du Sud-Charente, axe sur le positionnement d'une cuisine centrale au sein de l'ESAT d'Yviers.

Projet immobilier Sud-Charente

Réflexion à conduire en vue de la modernisation de la résidence Sainte-Marie et de son éventuel redéploiement.

Redéfinition de la fonction communication

Objectif de spécialisation du service, moyennant des transferts de tâches administratives vers d'autres unités.

Maintien et évolution de la fonction financière en l'absence de DAF

Sollicitation d'une mission de transition, visant à appuyer le service et les établissements durant la période d'indisponibilité du DAF, mais également à faire évoluer la fonction et les processus associés.

Centre de formation

Préfiguration du projet de création du centre de formation, que souhaite porter l'ADAPEI Charente.

Revalorisations salariales et projet conventionnel

Accord de principe des autorités, en faveur d'un élargissement des revalorisations salariales « Ségur », en contrepartie d'un accord des partenaires sociaux sur un nouveau modèle de classification.

Création de l'association ECOH

Déploiement de « l'Entente Charentaise des Opérateurs du Handicap », réunissant les associations à but non lucratif du département œuvrant dans le champ du handicap.



RESSOURCES HUMAINES

LES AVANCEES MARQUANTES DE 2022

Les principaux indicateurs liés à la gestion des ressources humaines en 2022 sont les suivants :

- Les effectifs de l'association sont en légère diminution (-0.68 %) en Equivalents Temps Pleins (ETP) par rapport à 2021 (631.12 ETP au 31/12/2022 contre 635.48 au 31/12/2021). Au 31 décembre 2022, l'effectif physique est de 672 salariés soit 2 personnes de moins qu'en 2021.
- Le Pôle HVS représente 45 % des effectifs soit 283,11 ETP au 31/12/22. Le Pôle TA compte 190,74 ETP et le Pôle Enfance 157,40 ETP.

Arrivée d'une nouvelle DRH

Prise de fonction de Vanessa Thuillier en février 2022.

Enjeu des revalorisations salariales et du projet conventionnel

Mobilisation de l'association en faveur de ses salariés non revalorisés dans le cadre des accords « Laforcade ». Une attention particulière est portée sur l'avancée des négociations du projet de convention collective unique étendue.

Accompagnement du Déploiement de COORHEA

Nouveau partenaire d'emploi temporaire mobilisé par l'association pour répondre à ses besoins de remplacement de personnel.

Médailles du travail

2022 a été l'occasion d'organiser la 1ère cérémonie de remise des médailles du travail, en valorisant l'engagement des salariés travaillant au sein de l'association depuis plus de 20 ans. Au total 27 salariés et 108 travailleurs d'ESAT ont reçu la médaille du travail ainsi que la gratification associative.

Santé, sécurité, conditions de travail

Des outils de suivi simplifiés et modernisés : rapport annuel SSCT et utilisation de la plateforme G2P pour les DUERP.

Politique handicap

Structurée autour du maintien dans l'emploi, de la prévention de l'usure professionnelle et de l'amélioration des conditions de travail : deux référentes handicap (responsable SSCT et DRH) et des 10 relais de terrain handicap parmi les élus du CSE. L'association continue son partenariat avec l'OETH, organisme collecteur des contributions financières en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés : 4 subventions de maintien à l'emploi ont été accordées par l'OETH en 2022 (aménagement de poste, matériel adapté, etc...).

Intégration des nouveaux salariés

Mise en place d'une procédure et d'outils dédiés à l'accueil du personnel.



Plan de de développement des compétences

La formation est un élément clé du parcours professionnel des salariés. 17 517 heures de formation ont été dispensées en 2022 à travers 48 thématiques de formation. En 2022, le service formation et le service paye sont allés à la rencontre des salariés au sein des établissements, par l'organisation de permanences dédiées aux questions de la formation professionnelle, mais aussi à toutes interrogations liées à la vie du contrat de travail.

Elections professionnelles

Renouvellement des mandats des représentants du personnel (Comités Sociaux et Economiques, Représentants de Proximité, Comités Sécurité Santé Conditions de Travail) en 2022.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Enjeux d'attractivité des métiers

Un déficit d'attractivité entraînant des difficultés de recrutement. Face à ce constat, le service RH multiplie les initiatives : participation à des actions collectives avec les associations intervenant dans le même champ d'activités, participation accrue aux forums de l'emploi, parcours d'intégration renforcé, élargissement du sourcing des candidats, publication des offres sur les réseaux sociaux, développement des relations avec les écoles de formation, etc...

Entretiens professionnels

Une refonte des outils et du process de réalisation des entretiens professionnels pour leur (re)donner du sens.

Création d'un organisme de formation

Concevoir et réaliser des actions de formation afin de répondre aux besoins de formation des professionnels et travailleurs des ESAT. Actions assurées par les professionnels de l'association afin de valoriser leurs compétences et leur permettre d'enrichir leur parcours professionnel.

Mémento RH

Structurer une base de données pour une meilleure lisibilité de notre convention, accords, règlements et usages et ainsi mieux accompagner les directions d'établissement dans la gestion de leurs équipes.

RGPD

Intégrer la gestion des données personnelles dans les process RH.





POLE ENFANCE



Au cours de l'année 2022, de nombreux changements sont intervenus dans les structures et services du pôle enfance tant au niveau des équipes de cadres (avec l'arrivée de Mme Verger sur le poste de direction des deux IME et celle d'Alexandre Faille comme chef de service TSA de l'IME de Soyaux) ; que sur l'équipe de professionnels, significativement renouvelée du fait de départs à la retraite et de démissions dans cette période post-COVID.

Les organisations se sont, cependant, rapidement stabilisées et l'année 2022 s'est déroulée dans un climat serein.

Le nouveau CPOM

Le Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, effectif depuis le 1^{er} Janvier 2022 a vécu sa première année d'exercice. Des axes majeurs de transformation et de développement de l'offre ont été définis et formalisés au sein de cinq fiches actions, concernant le virage inclusif, l'accompagnement spécifique polyhandicap, l'Accompagnement spécifique TSA, la contribution à la réponse accompagnée pour tous et la Qualité.

Les objectifs de ces fiches actions qui constituent une véritable feuille de route, ont été poursuivis par les établissements du pôle enfance et se sont concrétisés au cours de l'année 2022 par :

La création de la PCO-TND 0-7 ans

La plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants âgés de 0 à 7 ans a débuté son activité en Janvier 2022. Elle est installée dans les anciens locaux d'Entr'Actes. Elle bénéficie d'une dotation de 120 000 euros et a pour mission de mettre en place une démarche diagnostique et un parcours de soin coordonné vers les professionnels libéraux (orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, neuropsychologues).

0.8 ETP de coordinatrice, 0.4 de médecin et 0.3 d'assistante administrative ont été créés pour le lancement de cette plateforme. Après un travail de communication important, la PCO-TND fait désormais partie des moyens à disposition des familles pour proposer et coordonner le soin de leur enfant dans le paysage médico-social. Le premier copil, organisé en septembre 2022 a pu faire le constat d'une activité qui n'a cessé de croître tout au long de l'année. Des crédits de renforts sont envisagés pour 2023 et permettront d' étoffer l'équipe.

La création du SESSAD inclusif et le développement de l'accompagnement hors les murs

Un tiers des effectifs de l'IME de Soyaux (environ 40 enfants) et plus de la moitié des effectifs (environ 27 enfants) pour l'IME de Confolens bénéficie d'un accompagnement au sein des écoles primaires et secondaires, par le biais des UEE (Unités d'Enseignements Externalisées).

Ce mouvement de transformation, vers un accompagnement hors les murs, souhaité par les pouvoirs publics, doit se poursuivre tout au long du CPOM. S'il apporte une véritable plus-value pour certains enfants, nous pouvons constater que le manque de places au sein des IME devient de plus en plus criant pour d'autres enfants qui ne peuvent tirer bénéfice d'une inclusion en milieu scolaire.



La création d'un accueil de répit pour enfants et adolescents polyhandicapés

L'agrément de 8 places a été ramené à 6 places sur l'EEAP de Confolens. Les moyens ont été transférés pour la création d'un accueil de répit en internat de semaine pour deux places, sur la période d'ouverture des EEAP.

Ce projet continue d'avancer, le permis de construire ainsi que la proposition de Noalis sur la redevance ont été validés. Les travaux de construction d'un bâtiment dédié sur le site de la MAS le Lagon pourraient débuter lors du dernier semestre 2023 pour une ouverture prévisionnelle en fin d'année 2024.

Une meilleure réponse aux situations critiques

Avec la fermeture de l'établissement expérimental Entr'actes, des moyens ont été redéployés sur les deux IME. Deux places « cas complexes » sont identifiées à Confolens. Les trois places réparties sur l'IME de Soyaux ont permis la création d'un service dédié : InterMAide.

Le PCPE, de son côté, a pu bénéficier de CNR (Crédits non reconductibles) conséquents (180 000 euros) en fin d'année 2022, lui permettant de renforcer son équipe par le recrutement d'une éducatrice spécialisée et l'augmentation du temps de psychologue en 2023. Ces fonds complémentaires, malheureusement non pérennes, ont permis d'augmenter significativement la file active et répondre plus largement aux situations complexes sans solutions en lien avec la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).

Un engagement dans la démarche de certification Handéo

Comme nous avons pu l'indiquer dans le CPOM, des établissements et services du pôle enfance souhaitent s'engager dans une démarche de certification pour les enfants TSA et polyhandicapés. Des contacts ont été pris avec l'organisme certificateur (Cap Handéo) et un premier travail d'auto-diagnostic et de formalisation de nos procédures a été entrepris.

Les équipes se sont fortement mobilisées pour s'assurer de répondre au mieux aux approches recommandées par les RBPP. Avec le soutien des supervisions mises en place, la compétence croissante des équipes, une certification pourrait s'envisager fin 2024 pour les EEAP et le service TSA de Soyaux. Une certification globale établissement semble plus adaptée pour l'IME de Confolens.

Une implication dans la dynamique de transformation de l'offre

Comme évoqué dans le CPOM, nous souhaitons que certaines structures du pôle enfance puissent évoluer vers un dispositif DAME (dispositif d'accompagnement médicoéducatif), afin de fluidifier les parcours, et accentuer les possibilités d'inclusion scolaire. Ce déploiement du DAME reste difficile par l'absence d'une circulaire administrative claire et une évolution lente de l'éducation nationale pour ce sujet de l'inclusion. Pour autant, le soutien des autorités départementales pour le développement de ce dispositif est réel et laisse entrevoir l'opportunité que ce dispositif voit le jour.

Dans la même direction, nous nous sommes engagés, via le SESSAD, dans l'expérimentation SERAFIN PH. Cette méthodologie d'évaluation quantitative de l'activité par les prestations, devrait se généraliser aux structures médico-sociales. Le travail mené par le SESSAD au cours de l'année



2022, notamment sur une meilleure comptabilisation par notre logiciel IMAGO des actes directs et indirects, nous permettra un meilleur compte rendu des activités des établissements et services du pôle enfance.

La création de nouveaux projets

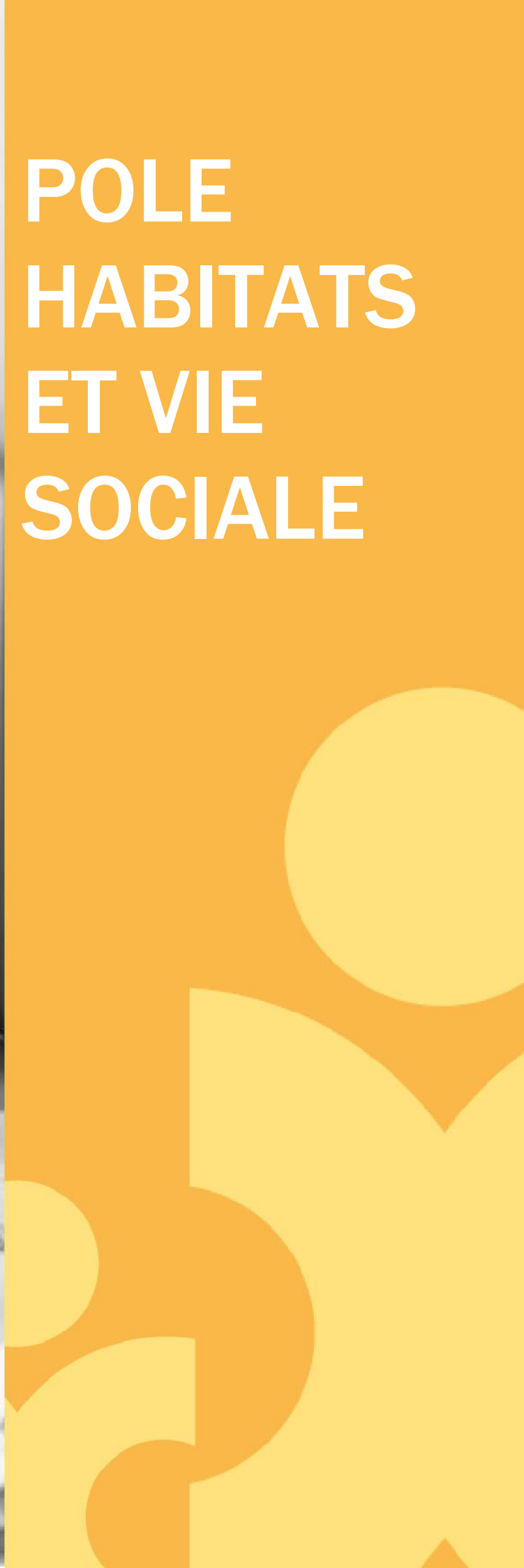
Enfin, notre candidature à l'AMI Communauté 360 a été retenue en fin d'année 2022, pour un démarrage effectif en début d'année 2023.

Ce projet coconstruit avec la DAC-PTA, l'APEC et l'EIRC a pour mission d'orienter les personnes en situation de handicap vers les dispositifs de droits communs, d'aller vers les situations complexes et sans solution pour envisager des réponses concrètes, et de proposer des leviers d'innovation et de transformation de l'offre. La communauté 360 a reçu une dotation de 85 395 euros permettant notamment la création de 0.5 ETP de chef de service et d'1.1 ETP de conseiller de parcours (0.25 APEC, 0.25 EIRC et 0.6 DAC-PTA).





POLE HABITATS ET VIE SOCIALE



L'ACTIVITE DU POLE EN QUELQUES CHIFFRES

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES	Effectif prévu	Effectif présent	LES PROFESSIONNELS	ETP budget au 31/12	ETP présents au 31/12
Foyers de vie	164	160	Foyers de vie	143,06	135,85
Accueils de jour	47	51	Accueils de jours	16,49	15,99
Foyers d'Hébergement pour Travailleurs	164	160	Foyers d'Hébergement pour Travailleurs	75,09	70,51
Foyer d'Accueil Médicalisé 1001 Couleurs (PHV)	5	5	Foyer d'Accueil Médicalisé 1001 Couleurs (PHV)	4,07	6,96
Maison d'Accueil Spécialisée	34	34	Maison d'Accueil Spécialisée	48,12	43,69
Handicap rare		7	Handicap rare		
SAVS	45	55	SAVS	4,1	4
Accueil Familial	35	32	Accueil Familial	1,5	1,5
Habitat Inclusif	8	8	Habitat Inclusif	1	1
	502	512		293,43	279,5

Les écarts sur les effectifs accompagnés s'expliquent par des départs sur la fin d'années 2022 avec des places non pourvues au 31/12/2022. Certains services comme le SAVS, les SAJ ont une file active plus importantes entre les personnes en fin d'accompagnement, les personnes nouvellement entrées, les personnes à temps partiels en SAJ.

L'équipe Mobile Handicap Rare rattachée à la MAS Le Lagon travaille sur orientation et prescription de l'Equipe Relais Handicap Rare de Poitiers et accompagne en file active 7 personnes et organise des accueils temporaires pour certaines d'entre-elles.

L'écart de 14 ETP sur les effectifs salariés s'explique par :

- Le personnel du service Handicap rare recruté partiellement dans l'attente de la construction du bâtiment réservé à l'accueil temporaire Handicap Rare,
- Les postes gelés servant à financer les remplacements et les postes non pourvus au 31/12/2022, en attente de recrutement,
- Les difficultés de recrutement sur certains métiers et sur certains territoires comme le nord et le Sud Charente (territoire ruraux) peuvent aussi expliquer cet écart.



Le pôle présente un résultat comptable négatif (-358 586€) pour les raisons suivantes :

- L'augmentation des charges patronales +367 904€ non financées au budget prévisionnel 2022 des ESMS sous tarification du département. Les revalorisations salariales (Laforcade I et II, Le Ségur), ont eu un impact sur l'aide dit « réduction des cotisations patronales, appelée aussi réduction Fillon », laquelle a fortement diminué puisque cet allègement concerne les salaires qui ne dépassent pas 2 734,85 € bruts par mois.
- Des revalorisations salariales Laforcade I et II, non intégrées au budget prévisionnel de deux établissements d'Accueil de Jour.
- Des diminutions de recettes :
 - Certains établissements ont eu une sous-activité, c'est-à-dire, des places non pourvues soit avec très peu de demandes d'admission sur le territoire ou alors des places gelées temporairement pour proposer l'accueil de stagiaire d'IME, des accueils de répit et des accueils en urgence et répondre ainsi aux demandes formulées par les partenaires y compris le dispositif Réponse Accompagnées Pour Tous du département.
 - Minoration du prix de journée versé aux établissements pour les absences supérieures à 3 nuits ou absences au-delà de la règle des 35 jours de congés accordés par le Règlement Départemental d'Aide Sociale. Cela a représenté plus de 9 200 journées en 2022.

L'enjeu ressources humaines : une année encore marquée par de nombreux mouvements et des difficultés de recrutement

L'impact des départs et des mouvements sur la gestion des ressources humaines avec des périodes de transition plus ou moins longues, ont continué d'impacter l'organisation, l'animation des projets et l'atteinte des objectifs fixés par le pôle et les établissements. Ces tensions concernent tant les métiers de l'accompagnement éducatif et de la santé que les métiers de management et d'encadrement.

L'impact de la crise sanitaire sur le pôle

La situation sanitaire liée à la COVID-19 a ponctué modérément la vie de nos établissements en 2022, le virus de la COVID-19 étant désormais traité comme la grippe saisonnière. Toutefois au regard des incidences sur la santé de chacun et de l'absence de recul sur les effets de virus sur la santé à long terme, nous restons vigilants et nous communiquons à chaque campagne de vaccination préventive.

Les levées des restrictions se sont poursuivies permettant à toutes et tous de retrouver une vie d'avant COVID, mais les établissements médicalisés ne verront les effets des levées des restrictions qu'en 2023. Cette situation n'a pas empêché la MAS de célébrer ses 20 ans avec les familles.

Les établissements restent réactifs et les gestes barrières sont respectées en présence de la COVID-19, mais aussi en cas de pic épidémique quel que soit le virus (Grippe, gastro-entérite...)



Le projet d'Habitat Inclusif

Dans la continuité du projet de Ruelle, l'ADAPEI a conventionné avec le département de la Charente en décembre 2022 pour la mise en œuvre et le financement de 4 projets d'Accompagnement à la Vie Partagée dans le cadre de projets d'habitats inclusif d'ici à 2027.

Les territoires concernés sont Chalais, Les Terres de Hautes Charentes / Chasseneuil, Ruffec et Rouillac avec des projets allant de 3 à 12 logements soit une possibilité d'accueil de 39 personnes.

Des rencontres ont été initiées avec les élus locaux et des bailleurs HLM pour la partie Habitat et maîtrise d'ouvrage et elles se poursuivent en 2023.

La commission Accompagnement des Personnes Vieillissantes

Soucieuse de l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie, l'ADAPEI CHARENTE, des administrateurs, des professionnels du pôle Habitats et Vie Sociale et du Pôle Travail Adapté se réunissent au sein d'une commission pour travailler sur le thème du vieillissement. En fin d'année 2021 nous avons lancé la commission et réalisé un diagnostic sur les pôles Habitats et Vie Sociale et Travail Adapté

En 2022 La commission a donc décidé d'approfondir sa réflexion quant à la manière d'accompagner au bien-être et à la santé, au maintien des compétences et aux mesures de compensations à mettre en œuvre pour aider les personnes accompagnées à poursuivre leur projet de vie selon leurs choix (domicile, établissements, famille, environnement de vie...).

Dans cette logique, les Professionnels, les familles et proches de l'association, puis les personnes accompagnées par les 2 pôles ont été consultés.

Voici les principaux enjeux à ce stade :

- L'accompagnement à la santé comme levier de préservation de l'autonomie et de la qualité de vie ?
- Mise à disposition d'un recueil d'informations concernant les droits des personnes et dispositifs pour les Personnes Handicapées Vieillissantes, (Certains parents évoque l'idée de placement de leur enfant comme si ce choix n'appartenait ni à l'adulte, ni aux familles mais aux institutions),
- La rédaction d'une charte d'accompagnement des travailleurs et non travailleurs vieillissant,
- Des outils d'évaluation pour adapter le projet de vie (travail et habitat) de la personne handicapée vieillissante,
- Une articulation Medico éducative à structurer et à renforcer au sein des établissements, mais aussi avec les partenaires extérieurs autour de l'accompagnement du projet de vie pour limiter les effets du vieillissement et les risques de déprise,
- La préparation à l'avancée en âge au changement de statut (travailleur/non travailleurs) et d'habitat pour mieux accompagner les transitions,
- Poursuivre une activité professionnelle adaptée au rythme de la personne et aux effets du vieillissement,
- Choix du lieu de vie à la retraite et l'ouverture à des solutions multimodales,



- Nombreuses ont été les personnes accompagnées qui ont exprimées leur souhait de pouvoir continuer à vivre aux « même endroit » à leur retraite, ayant leurs habitudes de vie et leur amis-es.
- Le partage d'expérience entre services et établissements de l'ADAPEI CHARENTE...

Réactivation du comité de pilotage « Réflexion vie affective relationnelle et sexuelle »

Le comité de pilotage réunit tous les 2 mois des professionnels des établissements du pôle, (référénts VARS) avec une perspective à une réunion par mois en 2023 sous l'animation du chef de service de MOSAIQUE.

Ce groupe de travail s'est donné comme objectif de développer les connaissances, pratiques et outils des professionnels qui accompagnent les personnes accueillies dans leurs expériences, interrogations et besoins. Il est un espace de parole, d'échange et de construction pour une amélioration des pratiques.

En fin d'année 2022 le chef de service a rencontré Mme LASSAGNE Universitaire, psychothérapeute, sexologue afin qu'elle puisse intervenir auprès des professionnels lors de ces réunions dans l'objectif de soutenir et accompagner les professionnels animant des ateliers éducatifs sur la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (VRAS) auprès des personnes accompagnées en établissement ou par les services ambulatoires.

L'objectif est de les accompagner pour les aider améliorer leurs interventions, en partant de leurs questionnements, à gérer leurs difficultés, et à renforcer leurs compétences

Participation expérimentation SERAFIN

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) ont recruté plus de 1200 structures pour consolider le pré-modèle de tarification SERAFIN-PH. Cette expérimentation permettra de préciser le nouveau modèle de tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) du secteur du handicap. La phase déploiement du modèle débutera à partir de 2024

Trois établissements du pôle ont participé à l'expérimentation, la MAS LE LAGON, la Maison des 1001 COULEURS, le SAJH MOSAIQUE.

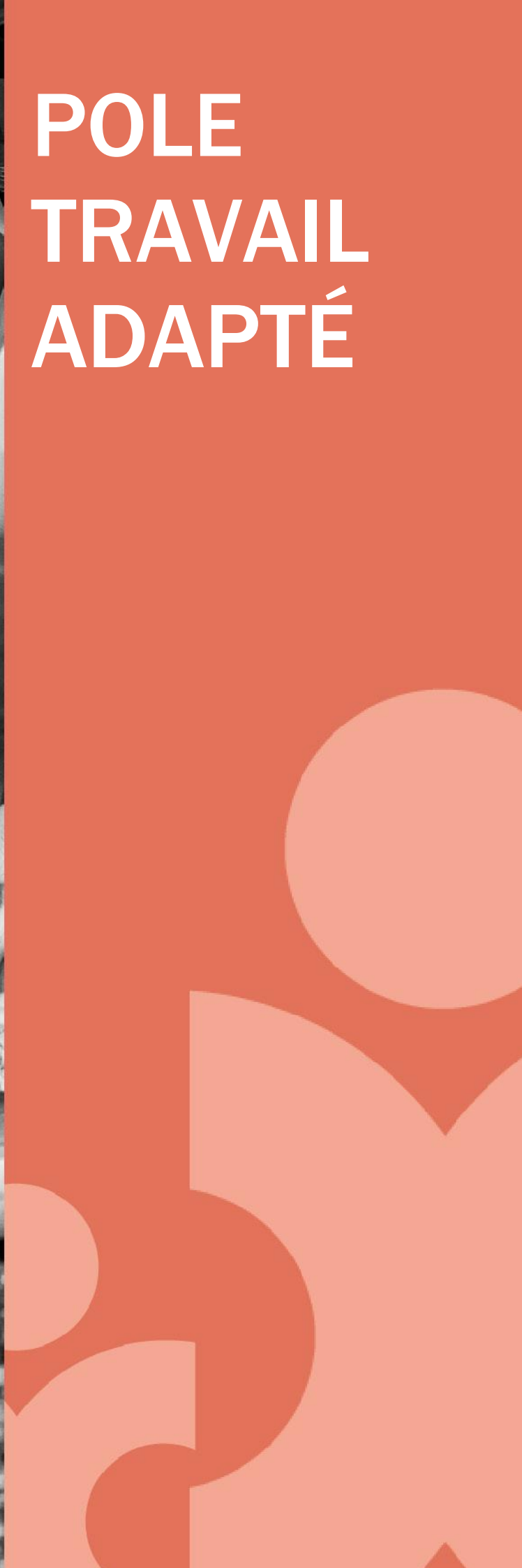
Lancement du diagnostic CPOM

En fin d'année 2022, nous avons lancé la phase de diagnostic des établissements du pôle HVS dans la perspective de signer avec le département de la Charente une convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens d'ici à 2024. Pour cela le pôle est accompagné par le Cabinet IDACT dont l'expertise va permettre de cibler les enjeux prioritaires à retenir et à prioriser dans cette phase essentielle d'état des lieux. Les séances de travail ont été programmés de janvier à septembre 2023 pour aboutir à la rédaction du diagnostic et à la définition des objectifs majeurs dans la continuité du projet de pôle et projet associatif.





POLE TRAVAIL ADAPTÉ



L'ACTIVITE DU POLE

Effectif au 31/12/2022

- 448 personnes accueillies en ESAT (427,71 ETP) et 60 salariés en EA.
- 198 salariés (190,69 ETP).

Poursuite de la Reconnaissance des acquis de l'expérience « Différent et Compétent Poitou-Charentes ». Formation de moniteurs d'ateliers supplémentaires dans le cadre de la RAE.

Large participation au Duoday, le 18 novembre 2022.

Spécialisation de salariés sur des missions d'insertion (organisation des Duodays, recherche de lieux de stage ou de prestations, lien avec les entreprises).

Développement de logiques d'organisation apprenante auprès des établissements du pôle.

Déclinaison règlementaire du plan de transformation des ESAT, et appréhension de ses évolutions au sein du pôle.

Initialisation d'un travail collectif, autour de la formalisation de la stratégie commerciale des établissements.

Réalisation d'une mission d'appui aux responsables de service production en situation de prise de poste.

Poursuite de la démarche de rénovation des établissements (ESAT de Saint-Claud, Entreprise Adaptée)

Soutien aux établissements, dans un contexte de carence prolongée de direction sur plusieurs établissements et positionnement de directeurs intérimaires.

Déploiement progressif du dispositif « Un avenir après le travail » et positionnement d'un conseiller dédié à l'accompagnement à la retraite au Siège de l'association.

Adaptation du plan de formation aux exigences liées aux évolutions des publics accompagnés (handicap spécifiques, inclusion)



AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS

Entreprise adaptée

Rachat et début de la rénovation des locaux, Projet de transformation de la ligne de production Corteco.

ESAT de Fongrave

Développement d'une nouvelle offre de services en entretien des locaux, Contact engagé avec l'entreprise Hermès, développement en cours d'une activité apiculture.

ESAT de Magnac

Intervention prolongée du directeur de l'ESAT de Fongrave sur l'intérim de direction, relance de l'activité commerciale, célébration des 30 ans de l'ESAT.

ESAT de Saint-Claud

Fin des travaux de réhabilitation du site offrant des conditions d'accueil et de travail plus satisfaisantes. Mise en place des secondes portes ouvertes de l'ESAT, conjuguées aux 40 ans de l'ESAT.

ESAT de La Faye

Poursuite du développement de l'activité propreté. Mise en place des secondes portes ouvertes de l'ESAT, reliées aux 20 ans de l'établissement.

ESAT d'Yviers

Recrutement d'un nouveau directeur, suspension de l'activité maçonnerie, développement des prestations extérieures, projet de développement de l'activité restauration.



RAPPORT DE GESTION

CHARGES 2022

49 millions d'euros (45 millions d'euros en 2021)

Répartition par activité :

- Habitats et Vie Sociale : 45%
- Travail Adapté : 33%
- Enfance : 17%
- Siège : 4%

RESULTAT 2022 (A AFFECTER)

Résultat global (à affecter) : 2,03 millions d'euros (2,4 millions d'euros en 2021)

Résultat sous contrôle des financeurs : 1,52 millions d'euros

Résultat associatif : 513 000 euros

Valorisation du résultat : Compensation des déficits, trésorerie, investissements, mesures sociales (primes, contribution CSE)

ACTIF 2022

52,70 millions d'euros d'actif net (50,88 millions d'euros en 2021)

Immobilisations (Bâtiment, machines, logiciels...) : 19 millions d'euros

Stocks et créances : 4,70 millions d'euros

Trésorerie : 29 millions d'euros



ACTION ASSOCIATIVE

Des Parents et amis bénévoles qui agissent au bénéfice des personnes accueillies à l'ADAPEI Charente.

2022 : RETOUR A UNE ACTIVITE NORMALE APRES DEUX ANS DE RESTRICTIONS DUES A LA PANDEMIE DE COVID.

Les actions destinées à recueillir des fonds améliorent leurs résultats mais sont toujours en dessous du niveau de 2019

- L'opération Brioches, affiche un bénéfice de 3 795 € pour l'Action Associative. 956 € ont été reversé aux établissements qui ont participé à l'opération. Ces résultats progressent donc mais n'ont pas encore retrouvé le niveau de 2019 (7 662 €). Pour poursuivre la hausse il faudra retrouver de nombreux bénévoles.
- La campagne de Noël, avec un bénéfice de 2 100 €, affiche un résultat en baisse par rapport à 2021 (2 381 €) mais supérieur à 2019 (1 765 €).
- Le spectacle « Les Vieilles Pies » qui s'est joué le 20 novembre, a été offert par la Compagnie ZIGOMAT à l'Action Associative. Le public nombreux (membres de l'Adapei et grand public) a permis de dégager un bénéfice de 755 €.
- Le Crédit Mutuel a répondu positivement à la sollicitation de l'Action Associative pour le développement de pratiques artistiques. Ainsi 11 592 € seront versés en 2023. Cette somme sera utilisée en 2023 et 2024 pour pratiquer la sculpture sur pierre tendre avec Didier SALVAN et inscrire des résidents de la Résidence Claudine NEBOUT aux Beaux-Arts d'Angoulême.

Le CA a décidé de reconduire la subvention au bénéfice de l'Action associative d'un montant annuel de 10 000 €, somme qui permettra de maintenir les activités au bénéfice des personnes accompagnées par l'ADAPEI Charente.



La subvention destinée à financer l'emploi d'une assistante, à temps partiel (3 demi-journées par semaine), a également été reconduite.

Retour à la normale des actions au bénéfice des personnes accueillies.

- Toujours pas de Repas Dansant mais un Après-midi Dansant à la Couronne a été organisé en octobre. Les animations dansantes avec Yves Sono, financées par l'Action Associative, ont été reconduites dans de nombreux établissements.
- Reprise des sorties le week-end pour les personnes accueillies et leurs familles : Foot, Laser Games, Bowling, 2 journées équitation en avril et juillet, journée au Château de énigmes, journée à l'étang LEROY SOMER de Rougnac, accompagnement au Festival de l'Imprévu,
- Les week-ends à prix serrés ont repris doucement ;
- Un Arbre de Noël réunissant les enfants accueillis par les établissements et services de l'ADDAPEI n'a pu être organisé en semaine. Mais des cadeaux ont malgré tout été financés. Et en décembre, le spectacle de LA PETITE SIRENE a été proposé gratuitement à tous les membres de l'ADDAPEI Charente ;
- 2 Cafés Parents ont été organisés à l'IME de Confolens, le premier à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement et le deuxième avec une thématique choisie par les parents, à savoir les dangers des réseaux sociaux en présence de la gendarmerie d'Angoulême ;
- L'Action Associative a aussi apporté son aide financière à quelques établissements pour l'organisation d'animations, sorties et transferts ;
- Poursuite des ventes de pâtisseries BIJOU qui rencontrent toujours un vif succès ;
- La Fête des 60 ans de l'Adapei Charente a été organisée en septembre au Château de la Mercerie. De nombreux spectacles et animations ont été proposés, dont un grand nombre par les établissements. Cette manifestation a réuni plus de 500 personnes. L'Action Associative transmet un grand merci à tous ceux, bénévoles et personnels des établissements, qui ont permis de réussir cette grande fête.



NOTE D'ORIENTATION

Nos associations sont dans une dynamique soutenue de changement sociétal et nos orientations stratégiques 2023 en découlent en partie et ciblent particulièrement quelques axes. Ce sont :

Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap pour qu'elles soient force de proposition et actrices de leur parcours de vie.

C'est une orientation forte et ambitieuse qui nous engage tous (Personnes en situation de handicap, familles, représentants légaux, professionnels de l'accompagnement). Elle ne peut se construire qu'ENSEMBLE, dans l'écoute et la bienveillance. Aller vers plus d'autonomie concerne toutes les étapes et les aspects de leur vie comme par exemple la scolarisation, le travail, le choix de leur lieu de vie, la parentalité, le vieillissement... La présence de personnes en situation de handicap dans différentes instances associatives par exemple se généralise à l'Adapei Charente (CA, Commissions...). La transformation des Esat avec une présence affirmée des Travailleurs dans les commissions, les CVS... participe à renforcer leur pouvoir d'agir.

Multiplier les partenariats

L'ADAPEI Charente est affiliée à l'UNAPEI. Elle peut ainsi compter sur son expertise et bénéficier de solutions innovantes au bénéfice des personnes accompagnées. En 2023, nous nous engageons à une participation croissante à l'Unapei Nouvelle Aquitaine (séminaire, Webinaire, CA). Nous comptons amplifier également les partenariats locaux et construire avec les entreprises, avec les acteurs culturels, avec nos interlocuteurs institutionnels et politiques. Pour augmenter notre pouvoir d'action, nous allons concrétiser une « association d'associations » ECOH. Elle aura pour vocation de porter des projets collectifs concernant l'ensemble du Territoire Charentais, par exemple. Nous nous dotons ainsi de moyens supplémentaires pour être force de propositions !

Adapter notre organisation

En engageant une réflexion sur notre structuration interne et notre mode de gouvernance pour trouver une réponse plus adaptée, transversale et agile à la problématique des ressources humaines.



Soutenir les aidants

« Être aidant familial d'une personne en situation de handicap intellectuel peut se comparer à un parcours du combattant qui dure toute sa vie ». Les familles ne doivent pas pallier les carences d'accompagnement de l'Etat. L'ADAPEI Charente a déjà mis en place quelques solutions (répit, soutien administratif, écoute active des référents de Pôle, intervention auprès de nos partenaires sanitaires, accueil garderie IME, partenariat Maison de Léa...) mais il faut démultiplier nos propositions.

Elargir notre palette de solutions

En créant de nouveaux services, dispositifs et outils pour apporter une solution adaptée à tous (communauté 360, SAMSAH autisme...).

Assurer dans de bonnes conditions les évaluations externes

La finalité des évaluations externes est d'apporter une réponse pertinente et adaptée aux attentes des personnes accompagnées, des professionnels et des Autorités. Les évaluations seront réalisées par un organisme extérieur, indépendant et accrédité par la HAS. Tous nos établissements sont concernés.

Être un partenaire connu et reconnu dans les filières de santé et autres

En accentuant la représentation du handicap intellectuel dans différentes commissions des établissements de santé du Territoire (GHT, CHCC, CDCA...). Le Droit à la Santé est un Droit pour tous !

Affirmer notre position d'employeur responsable

En contribuant à l'attractivité des métiers porteurs de sens, en proposant la création d'un centre de formation bâti sur les expertises de nos salariés, en permettant au personnel d'avoir des opportunités d'évolutions professionnelles quand cela est possible.

Militer

En continuant à porter haut et fort le message de la liberté de choix, de l'égalité des voix et du respect des droits pour tous !

Pour réussir, nous avons besoin de tous ! Nous avons besoin de votre soutien pour que le Handicap ne soit plus synonyme d'exclusion, de moindre chance, de préjugés ! Rien ne peut se faire sans la mobilisation des Parents dans leur rôle militant et dans une contribution à la réflexion. Les sujets ne manquent pas, rejoignez nos groupes de travail, participez aux réunions de familles... Notre société évolue très vite et, plus que jamais, chacun a un rôle à jouer pour porter plus fort la parole du Handicap et pour construire une société réellement inclusive !



La Présidente, les administrateurs et l'équipe de direction de l'ADAPEI Charente tiennent à remercier ses adhérents, ses financeurs et l'ensemble de ses partenaires pour l'intérêt qu'ils portent à l'association et à son projet, et notamment :

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, La Directrice de la Délégation Départementale de la Charente de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine et leurs équipes.

Le Président du Conseil départemental de Charente, La Vice-Présidente du Conseil départemental de Charente en charge de la Solidarité, la Directrice de l'autonomie de la Charente et leurs équipes.

La Directrice de la MDPH de la Charente et ses équipes

La Présidente et le Directeur de l'ADIMC16 et leurs équipes

Le Président et le Directeur général de l'Arche en Charente et leurs équipes

Le Président, le Directeur général d'ARDEVIE et leurs équipes

Le Président et le Directeur général de l'APEC et leurs équipes

La Présidente, le Directeur général de l'EIRC et leurs équipes

La Présidente, le Délégué général, les directeurs de la FCOL et leurs équipes

Le Président, le Directeur de l'Association Fraineau et leurs équipes

La Directrice Générale de l'Association Agir et Vivre l'Autisme et ses équipes

Le Président, la Directrice générale de la Mutualité française de Charente et leurs équipes

Le Président et le Directeur général de l'Association Le Père le Bideau et leurs équipes

Le Président et la Directrice générale d'Ohé Prométhée Charente et leurs équipes

Le Président, le Directeur général de l'UDAF de Charente et leurs équipes

Le Président, le Directeur de l'Association Pierre Rouge et leurs équipes

La Présidente du Comité Départemental du Sport Adapté de Charente et ses équipes





ADAPEI Charente

25 rue Chabernaud
16 340 L'ISLE D'ESPAGNAC

—

contact@adapei16.asso.fr
adapei-charente.fr
05 45 68 51 97